

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	68 (1978)
Rubrik:	Assemblée générale de la Société suisse des Traditions populaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de la Société suisse des Traditions populaires

30 septembre/1er octobre 1978. La Ville et le Canton de Fribourg ouvrent leurs portes à notre Société pour sa 81^e Assemblée générale.

C'est en fin d'après-midi, le samedi, que les membres de notre Société se sont retrouvés dans les locaux de l'Université de Fribourg pour écouter deux intéressantes conférences. C'est d'abord M. Jean-Pierre Anderegg, responsable de l'étude de la maison rurale à Fribourg, qui nous a présenté, avec de nombreuses cartes et diapositives à l'appui, plusieurs aspects des habitations anciennes dans le district du Lac du canton de Fribourg. M. Martin Nicoulin, de l'Association Fribourg-Nova-Fribourgo, et dont nous avons pu lire l'article passionnant dans *Folklore suisse/Folclore svizzero* (fascicule 4, 1978, pages 41 à 46), nous a ensuite exposé de façon captivante et vivante de nombreux épisodes de l'émigration de ces quelque 830 Fribourgeois partis au Brésil au début du XIX^e siècle pour y fonder une colonie.

Après une réception par les autorités de la Ville de Fribourg, les participants sont descendus pour le souper dans la Basse-Ville, souper excellent et très agréablement soutenu musicalement par deux jeunes et talentueux flûtistes. C'est ensuite un groupe folklorique de Fribourg qui a clos notre soirée par un spectacle de chants et de danses en plein air.

Le dimanche matin, c'est à l'Institut de Musicologie de l'Université que notre Assemblée générale proprement dite s'est ouverte par une remarquable exécution de quelques pièces à quatre mains sur pianoforte, par MM. H. Reidy et F. Seydoux. Après la présentation et l'acceptation des comptes et du rapport annuels, l'Assemblée a procédé à quelques élections statutaires. M. P. Hugger ayant décidé d'abandonner en avril 1979 la direction de la division films, c'est M. A. Jeanneret, de Genève, qui a accepté de reprendre ce poste. En revanche, M. P. Hugger le remplacera comme membre du Comité de la Société.

C'est par acclamation que M^e Colin Martin, de Lausanne, a été nommé membre d'honneur de notre Société, après que M. J. Tagini nous a rappelé combien M^e Colin Martin s'était engagé et dévoué durant de nombreuses années pour la SSTP. Quatre divisions de la Société ont ensuite été présentées aux membres par leurs responsables: c'est ainsi que M. W. Röllin, M^{me} Ch. Burckhardt - Seebass, M. P. Hugger et M. H. Trümpy ont exposé les activités respectivement de la division «public relations», des archives de musique populaire, de la division films et de la commission scientifique.

Puis l'Assemblée s'est levée pour honorer la mémoire de M. l'Abbé François-Xavier Brodard, de La Roche ardent défenseur des coutumes et du patois de son canton natal, et dont M. E. Schüle a rappelé l'activité au sein de notre Société (voir ci-devant page 89).

La séance levée, les participants se sont répartis dans quatre bus qui les ont conduits premièrement à Tavel, où ils ont pu visiter le Musée du District de la Sarine, remarquable bâtiment renfermant de magnifiques collections, et l'église Saint-Martin, construite en 1148.

Après un excellent repas dans l'hospice de Cormondes, c'est dans ce même bâtiment que nous avons pu admirer la dextérité et la méthode de quelques dames occupées à confectionner des bricelets.

L'après-midi, les bus ont conduit les groupes successivement à Cressier, village où plusieurs types de maisons anciennes sont représentés, à l'Eglise protestante de Cordast, à Jeuss où nous avons vu un impressionnant hangar à sécher le tabac, et à un ancien four à pain encore utilisé à Bösingen.

C'est dans l'église de ce même village que s'est achevée notre Assemblée sur un remarquable concert d'orgue.

Un grand merci à notre Présidente pour sa bonne organisation, et à l'an prochain,
dans le Canton du Jura. B.S.

A travers périodiques et revues

Le Guetteur wallon

Nº 4, 51^e année (1975)

«Les facéties accompagnant le mariage» permettent à Albert Doppagne d'établir une sorte de canevas socio-psychologique apportant un certain éclairage sur divers comportements contemporains qui se répètent à propos de maints mariages. L'auteur analyse le rôle et les pratiques de la Jeunesse, singulièrement de son «capitaine», dans le rite de la jarretière. Il considère aussi ceux du baiser à la mariée, de l'enterrement de la vie de garçon, du symbolisme de l'anneau de mariage, des cadeaux aux époux et des télégrammes facétieux qui leur sont adressés, comme également des farces mises en place pour le moment où les jeunes mariés rejoignent en cachette la chambre nuptiale.

René Meurant consacre son propos aux «Baptêmes, fiançailles et mariages de géants» tels qu'ils sont célébrés dans le Nord de la France et en Belgique. Spécialiste de l'étude des cérémonies qui ont des géants processionnels pour acteurs, l'auteur donne là un article très documenté accompagné d'un grand nombre de notes et de références. En plus des mariages proprement dits de ces personnages, dont les premières attestations datent de la fin du 19^e siècle, alors que celles qui ont trait aux baptêmes ne sont notées qu'au 20^e siècle, René Meurant décrit notamment les pratiques en relation avec les adieux à la vie de garçon qui, dans plusieurs régions, donnaient lieu au brûlement d'un mannequin de paille fiché au bout d'une perche et que les amis du futur époux lui avaient porté chez lui. Dans le Tournaisis, l'on appelait cette coutume «l'brulache de l'mareonne». La manifestation s'achevait par une verrée ou un repas.

Dans ce même numéro, Jules Herbillon poursuit la publication de ses «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LI à LIII). J. T.

Collaboratore

FABIO CHIERICHETTI, Contrada Mondrigo 3, 6616 Losone

ERNEST SCHÜLE, professeur, Chalet Combation, 3963 Crans-sur-Sierre